Le Libellio ∂' AEGIS
Vol. 20, n° 4 – Hiver 2024
pp. 5-16

# 1789 et Mirabeau vus par un pasteur genevois

***Hervé Dumez***
*i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris*

Après des études de théologie à Genève, âgé de vingt-quatre ans, Étienne Dumont est reçu pasteur. Ses sermons et discours prônant le libéralisme irritent les magistrats de la ville et il préfère s'exiler, en Russie tout d'abord, puis en Angleterre dont il observe la vie politique. En 1788, il est en France et rencontre Mirabeau. Quand celui-ci se constitue un cabinet, appelé « atelier », il y fait entrer le jeune genevois. Du Roveray fournit les idées et Clavière est spécialisé dans les questions financières. Dumont, quant à lui, corrige le style[1] . L'atelier est dissous courant 1790, mais Dumont continue à corriger certains des discours de Mirabeau jusqu'à la mort de ce dernier, le 2 avril 1791, avant de quitter la France pour l'Angleterre.

1. durant la période 1782-1791, seulement 6 des 53 textes de Mirabeau (livres, pamphlets, discours) sont de sa seule main (Bénétruy, 1962).

Par sa proximité avec Mirabeau, Dumont a été associé, dans l'ombre mais à un poste d'observation privilégié, au premier déroulement de la Révolution. Ses souvenirs, écrits longtemps après les faits, donnent des événements un éclairage original. Suivons-les au fil des mois (on ne résistera pas, néanmoins, au plaisir de citer également Hugo).

## La constitution de l'Assemblée nationale

Comme on le sait, le roi convoque les États généraux qui sont constitués de trois ordres : la noblesse, le clergé, le Tiers-État. Louis XVI décide que le Tiers-État comportera à lui seul (il représente l'immense majorité du peuple français) autant de députés que les deux autres ordres réunis. Quoique noble, Mirabeau, s'y fait pourtant élire. Dumont dresse le tableau de l'état d'esprit des députés, divisés en factions :

> Il est impossible de peindre la confusion des idées, le dérèglement des imaginations, le burlesque des notions populaires, les préhensions, les espérances, les passions de tous les partis. On aurait cru voir le monde au lendemain de la création, comme disait le comte de Lauraguais, et que des peuplades ennemies et divisées d'intérêt voulaient se mettre à régler leur sort, comme si rien d'antérieur n'avait existé, et comme si on n'avait pas dû tenir compte du passé en faisant des arrangemens pour l'avenir. (Dumont, 1832, pp. 38-39)

Dès les premières réunions, le Tiers considère qu'il représente la nation. Il cherche une appellation. La première, inspirée de la tradition, mais aussi de l'Angleterre, sera « les communes. » Mirabeau propose : « Députés du peuple français. » Mallouet l'appuie, mais il est suspect de représenter le roi. Dès lors, le parti populaire s'enflamme contre la proposition.

> Les communes voulaient être assemblée nationale ; tout ce qui était moins que cela n'était rien. Il fallait être en mesure pour s'y opposer ; mais tenir

> un lit de justice, casser les décrets, faire un grand éclat, et n'avoir pas même prévu la résistance, n'avoir pas pris une seule précaution pour le lendemain, n'avoir pas préparé un parti dans l'assemblée, c'était un véritable acte de démence, et c'est de là qu'il faut dater la ruine de la monarchie. Il n'y a rien de plus dangereux que de pousser un homme faible à des mesures plus fortes que lui : car lorsqu'il a usé la magie des moyens d'éclat, il ne reste plus de ressource : l'autorité du trône a été avilie, et le peuple même a découvert le secret de la nullité du prince. (*op. cit.*, pp. 87-88)

C'est « assemblée nationale » qui est finalement retenu, de par l'influence de Sieyès. Mais le roi, apprenant la nouvelle, fait fermer la salle des Menus Plaisirs et, ne sachant où aller, les députés se retrouvent dans celle du jeu de paume (20 juin). Là, même ceux qui avaient voté contre, votent le fameux serment : ne se séparer qu'après avoir voté une constitution. Tout se fait dans un climat de peur. Il y avait, dit Dumont, « apparence de menace ». Le lendemain du serment, les députés cherchent à nouveau à se réunir. Ils errent dans Versailles, et on leur ferme les portes des églises auxquelles ils se présentent. Ils finissent par se réunir à Saint-Louis. C'est là que les rejoignent de nombreux membres du clergé. Puis c'est la séance royale, cette fois en présence des trois ordres : retour à la salle des Menus Plaisirs. Lors du défilé dans Versailles qui y conduit, aucun applaudissement, aucun vive le roi. Necker est absent, ce qui ajoute à sa popularité : on comprend qu'il désapprouve cette espèce de lit de justice par lequel le roi entend imposer sa volonté. Louis annonce une politique ferme quoique ouverte, et explique qu'il ordonnera si les trois ordres ne le suivent pas. À l'issue de la séance, accompagné par la noblesse et le clergé, il se retire. Le Tiers reste. Le très jeune maître des cérémonies, Henri-Évrard de Dreux-Brézé, est envoyé pour lui ordonner de se séparer. C'est là que Mirabeau prononce sa phrase célèbre sur la force des baïonnettes. L'assemblée nationale est confirmée. Louis XVI, une fois de plus, cède. Devant Dumont, Mirabeau aurait dit : « *C'est ainsi qu'on mène les rois à l'échafaud…* » Prédiction juste, plus encore que celui qui l'a formulée eût pu sans doute s'en douter.

Beaucoup ont évoqué l'existence d'un complot durant la période. Dumont n'y croit pas vraiment, bien que, nous le verrons plus tard, le duc d'Orléans ait joué un rôle trouble.

> Ceux qui veulent expliquer la révolution par des machinateurs cachés font une grande erreur. Ce n'est pas eux qui ont créé la disposition générale, ils n'ont fait que s'en servir ; ils l'ont augmentée, ils l'ont dirigée ; mais il est ridicule d'imaginer des conspirateurs pour expliquer une impulsion aussi grande, aussi soudaine, aussi vaste que celle du peuple français, à l'époque dont je parle. Tout était ébranlé à Paris. Les têtes les plus froides participaient à la passion du moment. C'était la masse entière qui s'était échauffée. Un cri dans le Palais-Royal, un mouvement fait par hasard, un rien pouvait causer une commotion générale. Dans cet état des choses, ce sont les tumultes qui produisent les tumultes, c'est la maladie de la veille qui s'aggrave le lendemain. (*op. cit.*, pp. 101-102)

La situation était celle d'une poudrière qu'une étincelle peut faire sauter.

## Les problèmes au cœur de la dynamique révolutionnaire

Le diagnostic porté sur la période par Dumon est assez fin. Le premier élément réside dans les jalousies personnelles.

> Les jalousies, les haines, les malveillances entre les personnages principaux étaient une des maladies de la révolution : s'il avait été possible de les faire agir de concert, ils auraient donné un mouvement uniforme à l'assemblée et à la nation. (*op. cit.*, pp. 196-197)

Par exemple, il était question que Mirabeau devînt ministre. Necker et Louis XVI y étaient plutôt favorables. Mais il voulait rester à l'assemblée. Il y eut probablement des fuites et Lameth fit voter une motion selon laquelle un ministre n'avait pas le droit d'être de l'assemblée, n'y même de s'y présenter, mesure absurde.

Le second est la faiblesse du gouvernement.

> Dans les gouvernemens faibles, il se forme une multitude de petits tourbillons opposés, tous les candidats de la faveur publique, voulant chacun se faire leur petite fortune indépendante, se haïssent comme des rivaux et s'affaiblissent les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils retombent sous la main d'un seul. (*op. cit.*, p. 197)

Le cœur du problème vient pour Dumont de la personnalité même de Louis XVI.

> Son indécision, sa faiblesse, ses demi-moyens, ses demi-conseils, son imprévoyance ont tout perdu. (*op. cit.*, p. 343)

L'effet de ce caractère a été tout simplement catastrophique.

> Quand le prince est faible, les courtisans sont intrigans, les factieux sont insolens, le peuple est audacieux, les honnêtes gens sont timides, les serviteurs les plus zélés sont découragés, les hommes capables sont rebutés, les meilleurs conseils n'ont pas de suite.
>
> Un roi qui aurait eu de la dignité et de l'énergie dans le caractère aurait attiré à lui tous ceux qui ont été contre lui : les La Fayette, les Lameth, les Mirabeau, les Sieyes n'auraient pas même eu la pensée de jouer le rôle qu'ils ont joué, et, en travaillant sur un autre plan, ils auraient paru d'autres hommes. (*op. cit.*, pp. 343-344)

La reine, elle aussi et fort malheureusement, joua son rôle, foncièrement négatif, et notamment sur une décision qui apparaît fondamentale à Dumont. C'est elle qui fit adopter le décret (16 mai 1791) selon lequel les membres de la première assemblée ne seraient pas éligibles dans la seconde. Elle haïssait les représentants de la gauche et pensa qu'elle avait sauvé le roi en lui faisant prendre cette décision. On lui disait que les provinces aimaient le roi et enverraient des députés qui déferaient tout ce que la première assemblée avait fait. Fatale erreur. Les nouveaux députés n'avaient aucune expérience et ils voulurent aller plus loin encore que leurs prédécesseurs. Or, la constitution avait été mal conçue.

> La constitution était un véritable monstre : il y avait trop de république pour une monarchie, et trop de monarchie pour une république. Le roi était un hors-d'œuvre : il était partout en apparence ; mais il n'avait aucun pouvoir réel. (*op. cit.*, p. 340)

Revenons à l'été 1789. La période est marquée par les rumeurs, les informations invérifiées qui circulent en tout sens. La cour fait venir des troupes autour de Paris. « Un appareil militaire se déployait partout » et « La fermentation à Paris était au comble ». Mirabeau fait alors un célèbre discours pour demander le retrait des troupes et la création d'une milice bourgeoise (ce qui est repoussé). À partir du 12 juin, avec le renvoi de Necker et la présence menaçante des troupes, les gardes françaises qui rejoignent les parisiens et les tirs entre eux et les gardes suisses, Paris est en état de quasi insurrection. La bastille est prise. Pourtant, le 21 juin, Louis XVI se rend dans Paris.

> Le roi était d'un caractère faible mais pas timide ; cette journée en est bien la preuve. Il fallait un grand courage pour s'exposer au danger et même à l'humiliation de se présenter au milieu d'un peuple échauffé, qui semblait faire grâce à son roi en le recevant dans les murs de sa capitale. Au moment où M. Bailli lui dit que Henri IV avait conquis son peuple, mais qu'ici le peuple avait conquis son roi, il se tourna vers le prince de Beauveau et lui dit

> à demi-voix : « Je ne sais pas si je dois entendre cela ». Le prince de Beauveau lui fit un signe et l'orateur continua. (*op. cit.*, pp. 115-116)

L'Assemblée se met à discuter d'une déclaration des droits.

> L'assemblée nationale réunie commença d'abord la fameuse déclaration des droits de l'homme : c'était une idée américaine, et il n'y avait presque personne qui ne regardât une telle déclaration comme un préliminaire indispensable. Je me rappelle cette longue discussion, qui dura des semaines, comme un d'ennui mortel ; vaines disputes de mots, fatras métaphysique, bavardage assommant ; l'assemblée s'était convertie en école de Sorbonne, et tous les apprentis de législation faisaient leur essai sur ces puérilités. (*op. cit.*, p. 138)

Après toutes ces discussions et le rejet de plusieurs textes, on constitua un comité de cinq membres, dont Mirabeau. Il confie à son atelier le soin de travailler et Dumont estime la tâche puérile. Il considère que les droits viennent de la constitution et qu'ils doivent donc la suivre, pas la précéder. Les hommes naissent libres et égaux en droit. C'est faux. Il ne croit pas à des droits naturels et convainc finalement l'atelier. Mirabeau lui-même présente des objections à l'assemblée :

> « Je vous annonce, leur dit-il dans son style énergique, que toute déclaration des droits antérieurs à une constitution, ne sera jamais que l'almanach d'une année. » Mirabeau, toujours trop content d'une phrase heureuse, ne se donnait pas assez de peine pour approfondir un sujet, pour se mettre en état de discuter une question, et pour défendre avec patience l'opinion qu'il avait avancée. Il saisissait tout avec une facilité merveilleuse, mais il ne développait rien ; il lui manquait l'exercice de la réfutation. Ce grand art d'un orateur politique n'était pas le sien. (*op. cit.*, p. 140)

Ce revirement – Mirabeau avait auparavant plaidé pour la déclaration des droits, fut mal vécu. On continua donc de discuter et la déclaration fut votée. Alors que l'Assemblée avait passé des jours et des jours sur le sujet, en une nuit, tout s'accéléra. Ce fut la nuit du 4 août. Là, d'un coup, des siècles de tradition monarchique française furent abolis.

La nuit du 4 août 1789

> On eût dit que l'assemblée était comme un mourant qui fait son testament à la hâte, ou pour mieux dire, chacun donnait libéralement ce qui ne lui appartenait pas, se faisait honneur de se montrer généreux aux dépens d'autrui. (*op. cit.*, p. 143)

Mirabeau et Sieyès n'y étaient pas, mais Dumont était présent.

> On commença par un rapport sur les désordres des provinces, les châteaux brûlés, les troupes de bandits qui attaquaient la noblesse et ravageaient les campagnes. Le duc d'Aiguillon, Noailles et plusieurs autres de la minorité de la noblesse, après des peintures désastreuses, s'écrièrent qu'il n'y avait qu'un grand acte de générosité qui pût calmer le peuple et qu'il était temps d'abandonner des privilèges odieux et de lui faire sentir les bienfaits de la révolution. Je ne sais quelle effervescence gagna l'assemblée. Il n'y eut plus ni sang-froid ni calcul. Chacun venait proposer un sacrifice, apporter une nouvelle offrande sur l'autel de la patrie, se dépouiller ou dépouiller les autres : il n'y avait pas moyen de réfléchir, d'objecter, de demander du temps ; une contagion sentimentale entraînait les cœurs. Cette renonciation à tous les privilèges, cet abandon de tant de droits onéreux au peuple, ces sacrifices multipliés avaient un certain air de magnanimité qui faisait oublier l'indécence de cette fougue et de cette précipitation si peu convenable à des législateurs. (*op. cit.*, p. 144)

Tel qui se sentait lésé venait proposer par vengeance l'abandon d'un droit qui en lésait d'autres. Les députés bretons furent les plus mal à l'aise : ils avaient été élus avec le mandat de défendre les droits (privilèges) de la Bretagne. Ils vinrent à la tribune

expliquer qu'ils allaient revenir vers leurs constituants. Le royaume s'était construit progressivement par l'agrégation de provinces qui avaient chacune conservé des droits particuliers.

> Le lendemain on commença à réfléchir sur qu'on avait fait, et les mécontentemens percèrent de toutes parts. Mirabeau et Sieyes, chacun par des raisons particulières, condamnaient avec raison ces folies de l'enthousiasme. (*op. cit.*, p. 146)

Sieyès parla sur les dimes : si on les supprimait, de quoi vivrait le clergé ? On interpréta ce discours comme celui d'un ecclésiastique qui refusait de renoncer à ses droits. Il s'en fut de peu qu'il ne fût hué, note Dumont, et il en fut très amer. Quand ils étaient applaudis, lui et Mirabeau se félicitaient de l'intelligence de l'assemblée, mais quand elle était contre eux, il n'y avait plus que « des imbéciles trompés par quelques séditieux. » La nuit du 4 août ne calma rien : elle convainquit le peuple qu'il pouvait tout se permettre et qu'on légaliserait tout ce qu'il se permettait.

> Encore une fois, tout ce qu'on fait par crainte ne remplit jamais son but. Ceux que vous croyez désarmer par des concessions redoublent de confiance et d'audace. (*op. cit.*, p. 149)

## L'élaboration de la constitution

On entra ensuite dans la discussion de la constitution et le premier point fut celui du véto. Mirabeau décida de se passer de son atelier et de défendre le véto absolu qui était pour lui le pilier de la monarchie. Il en avait discuté avec le marquis de Caseaux qui avait écrit sur la constitution un livre que Dumont qualifie de galimatias. Il fut tellement obscur que personne ne comprit vraiment ce qu'il défendait. Quand on passa au vote, Mirabeau ne vota pas, ce qui fit qu'il ne figura pas sur la liste de ceux qui avaient été en faveur du veto absolu et furent ainsi désignés à la vindicte populaire. « Il y avait sûrement de la lâcheté dans cette conduite », note Dumont. La catastrophe, selon ce dernier, vint de la démarche adoptée : l'assemblée votait les articles les uns après les autres sans avoir aucune idée de l'ensemble de la constitution.

> Ce fut la plus grande faute de l'assemblée que de travailler sur des parties détachées : c'est ainsi qu'elle a produit un édifice irrégulier, sans proportion, sans justesse, où il y avait des parties trop fortes et d'autres trop faibles, des masses incohérentes qui n'ont pas pu soutenir le moindre choc, une élévation gigantesque et des fondemens qui posaient à faux sur la superficie du sol. (*op. cit.*, p. 158)

Le veto absolu dans un système monocamériste faisait que le roi courait un grand danger à l'exercer puisqu'il s'opposait frontalement à l'assemblée. Il faut se replacer dans l'ambiance assez étrange du moment.

> Le trait le plus dominant dans le caractère français, c'est l'amour-propre : chaque membre de l'assemblée se croyait capable de tout : on n'a jamais vu tant d'hommes s'imaginer qu'ils étaient tous législateurs et qu'ils étaient là pour réparer toutes les fautes du passé, remédier à toutes les erreurs de l'esprit humain, et assurer le bonheur des siècles futurs. Le doute n'avait point d'accès dans leur esprit : l'infaillibilité présidait toujours à tous leurs décrets contradictoires. C'est en vain qu'une nombreuse minorité les accusait sans cesse et protestait contre leurs décrets ; plus la minorité les attaquait, plus ils étaient contens d'eux-mêmes. Lorsque le roi osa leur envoyer quelques remontrances modestes sur la rédaction des décrets du 4 août, et sur la déclaration des droits, ils furent étonnés que les ministres eussent eu l'audace de faire des notes critiques sur leurs travaux, et M. Necker, qui en était l'auteur, commença dès-lors à décliner dans leur esprit. (*op. cit.*, pp. 163-164)

Dumont a connu l'Angleterre avant son expérience de la Révolution française à ses débuts. La différence entre les deux pays le frappe, lui qui a suivi les débats au parlement britannique. Il commence par un exemple : un Anglais se sentirait ridicule de se prononcer sur un sujet qu'il ne connaît pas. Mirabeau, lui, qui en ignorait tout, s'était engagé dans le comité sur les mines.

> Un Français se croit en état de faire tête à toutes les difficultés avec un peu d'esprit ; il est prêt à se charger des travaux les plus étrangers à ses études ; c'est ainsi, par exemple que Mirabeau se faisait rapporteur du comité sur les mines, sans avoir la première teinture de cette science : un Anglais s'exposerait à un ridicule ineffaçable s'il osait envahir un département qu'il ne connaît point, et il est bien plus porté à refuser d'entreprendre ce dont il est capable qu'à ambitionner de faire ce qui est au-dessus de lui. Le Français pense que l'esprit supplée à tout. (*op. cit.*, p. 163)

Et, par une anecdote savoureuse, il précise :

> C'est un gentilhomme français qui l'on demandait s'il savait jouer du clavecin et qui répondit : « Je ne saurais vous dire, je n'ai jamais essayé, mais je vais voir ». Ce trait est du comique, mais ennoblissez les idées ; au lieu du clavecin, mettez le gouvernement ; au lieu de musique, mettez la législation, et au lieu d'un gentilhomme français, vous en aurez douze cents. (*op. cit.*, pp. 163-164)

Dumont explique qu'il avait travaillé à partir d'un texte de Romilly sur un petit livre qui synthétisait toutes les procédures du parlement anglais. L'ouvrage a été totalement ignoré. Mirabeau l'avait déposé au moment où des communes on passait à l'Assemblée nationale et où il était question d'un règlement. On lui expliqua qu'on n'avait pas besoin des Anglais et qu'on fonctionnerait à la française. D'où le happening de la nuit du 4 août.

Les journées du 5 et 6 octobre 1789

La Révolution va prendre un tour dramatique en octobre 1789 lorsque le peuple de Paris part pour Versailles et, envahissant le château, décide de ramener la famille royale à Paris. On a évoqué plus haut la question du complot qui agita les acteurs de la Révolution elle-même. Dumont, on l'a vu, l'écarte pour les tout débuts. Il est plus nuancé pour la suite. Au mois de septembre, Dumont rencontre chez Mirabeau Camille Desmoulins et Choderlos de Laclos. Il explique que cela peut vouloir dire que Mirabeau était en contact avec le duc d'Orléans. Quelles étaient leurs relations exactes ? Dumont explique qu'il n'en sait rien, Mirabeau ne s'en étant jamais ouvert à lui (Desmoulins, quant à lui, pense dans ses souvenirs que Dumont était un envoyé de Pitt chargé de défendre la constitution anglaise). Dumont estime que les journées des 5 et 6 octobre ont été organisées par le duc d'Orléans, que Mirabeau était au courant par Laclos sans avoir été du coup lui-même. Si le roi s'était enfui, Mirabeau aurait soutenu l'idée du duc d'Orléans comme lieutenant général du royaume, avec lui comme premier ministre. Il est également possible que La Fayette ait été lui aussi au courant de la manœuvre. Maintenant, explique Dumont, il est aussi possible que le mouvement soit venu du peuple, sans manipulation d'aucune sorte.

Il était quant à lui à Versailles et n'a eu aucune information précise. Le peuple attribuait la famine aux conspirations des aristocrates ; l'arrivée d'un nouveau régiment à Versailles et le banquet qui avait été donné étaient « d'une imprudence inconcevable. » La disette et cet épisode du régiment de Flandres paraissaient à l'époque des causes suffisantes des journées des 5 et 6 octobre. Ce n'est qu'après coup que l'on a parlé d'une manœuvre du duc d'Orléans, et notamment parce qu'on disait que La Fayette avait demandé au duc de partir en Angleterre.

Le 5 octobre, à onze heures, l'Assemblée fut envahie par le peuple. Mirabeau était couché, on vint le chercher. De sa voix puissante, il demanda que l'Assemblée fût évacuée, et le peuple se retira effectivement. On se mit à délibérer de quelques articles du code pénal. À minuit, un aide de camp de La Fayette annonça l'arrivée du général à la tête de la garde nationale, ce qui rassura tout le monde.

Le matin du 6, on apprend que le peuple s'est introduit durant la nuit dans le château. On demande que l'Assemblée rejoigne le palais. Mirabeau s'y oppose. Cela veut-il dire qu'il était d'un complot avec le duc d'Orléans ? Peut-être pas, parce qu'il est aussitôt suivi par l'Assemblée tout entière. Il fit un superbe discours sur la banqueroute, inspirant de la peur à tout le monde. Les impôts ne rentraient plus. Il proposa un emprunt, mais qui ne fut pas voté. Necker en proposa un autre et il l'appuya. Il détestait Necker. Peut-être son soutien vint-il du fait qu'il voulait faire endosser la responsabilité de l'échec à Necker.

> Le triomphe fut aussi complet qu'il pouvait l'être : il n'y eut pas le plus faible essai de réplique. L'assemblée était subjuguée par cette puissance dominatrice qui s'empare d'une multitude comme si elle n'était qu'un individu, et le plan du ministre fut adopté de pleine confiance..... Depuis ce jour, Mirabeau fut considéré comme un être unique; il n'eut plus de rival; il y avait d'autres orateurs, lui seul était éloquent, et l'impression fut d'autant plus vive que ce discours était une réponse soudaine qui ne pouvait pas être préparée, et qu'il devait tout à lui-même dans le moment où il se montra supérieur à tout ce qu'on avait fait pour lui. (*op. cit.*, pp. 190-191)

## Le départ du roi

La fuite à Varennes intervient le 20 juin 1791. Mirabeau l'avait anticipée dès novembre 1789 alors que la famille royale s'est installée à Paris. En novembre probablement, en effet, Mirabeau montre à Dumont un plan pour faire partir le roi, sans doute à Metz, et dissoudre l'assemblée. Dumont interprète alors la position de Mirabeau comme de l'aigreur contre l'assemblée qui l'a empêché d'être ministre. Mirabeau s'installe dans une maison de la chaussée d'Antin. Il est payé par la cour, mais en conflit avec elle : elle trouve qu'il ne va pas assez dans son sens, lui estime qu'on veut lui faire faire des choses qui nuiraient à sa popularité et auraient donc un effet négatif.

On sait le résultat de la fuite à Varennes. Le roi revient, complètement déconsidéré devant assumer une constitution dont on sent bien qu'elle ne correspond plus bien à la situation. Mirabeau est mort deux mois avant.

## La déclaration de guerre (20 avril 1792)

Ce fut en partie une course de somnambules qui illustre selon Dumont les facteurs de la dynamique révolutionnaire présentés ci-dessus.

> Condorcet ne la voulait pas, et Condorcet la vota ; Clavière ne la voulait pas, et Clavière la vota ; Roland de même, de Graves de même et une infinité d'autres. (*op. cit.*, p. 418)

Ce fut sous l'effet de quelques enragés qui entraînèrent finalement l'ensemble de l'assemblée.

> Brissot était si violent que je lui ai entendu proposer de déguiser quelques soldats en houlans autrichiens, et de leur faire faire une attaque nocturne sur quelques villages français ; à cette nouvelle, on aurait fait une motion à l'assemblée législative, et on aurait emporté un décret de guerre d'enthousiasme. – Si je n'en avais pas été témoin, je ne le croirais pas. (*op. cit.*, p. 411)

Dumouriez aussi voulait la guerre, mais il était plus habile. Il s'appuya sur les maladresses de Vienne.

> On sait comment cette assemblée législative eut la sagesse de prendre un sursis de quatre heures pour se donner le loisir de peser attentivement une proposition de guerre, comment, dans une seule séance du soir, après avoir entendu deux ou trois députés, elle lança un décret qui plongea la France et l'Europe dans un gouffre de misères. (*op. cit.*, p. 417)

La déclaration de guerre mène à la Terreur.

## Les raisons du basculement dans un processus catastrophique

Dumont conduit une analyse de ce qui a, selon lui, fait basculer le processus révolutionnaire. Neuf éléments lui apparaissent essentiels.

1. Une composition hétérogène de l'assemblée. Les partis étaient tellement irrités les uns contre les autres qu'ils faisaient passer les textes les plus absurdes pour discréditer l'assemblée.
2. La composition de l'assemblée : trop d'hommes sans propriété et trop d'avocats.
3. La mauvaise manière de délibérer. « Les formes sont pour une assemblée ce qu'est la tactique pour une armée. » (*op. cit.*., p. 346)
4. Le vote de dispositions constitutionnelles les unes après les autres sans considération d'ensemble.
5. La crainte d'une contre-révolution qui faisait bloquer toute initiative royale et qui faisait voter tout ce qui pouvait affaiblir le pouvoir royal.
6. L'émigration qui a radicalisé les décisions intérieures.
7. Les Jacobins qui se sont institués en rivaux de l'assemblée.
8. Les fausses mesures de la cour. Necker aurait dû former un parti à l'assemblée avec Mirabeau et en ménageant Sieyès.
9. Après le retour du roi, le retrait de la droite de l'assemblée qui laissa le centre face aux Jacobins.

## Mirabeau

Durant les débuts de la Révolution, de 1789 au début 1791, un homme l'a dominée : Mirabeau. C'est avec lui qu'a travaillé Dumont. Le portrait dressé est étonnamment équilibré. L'homme, corrompu, vicieux mais non crapuleux selon les mots mêmes de Dumont, au visage marqué de petite vérole, à la voix tonitruante, est fascinant.

Tout d'abord, il convient de ne pas sous-estimer son poids personnel sur le cours même de la Révolution, qui sans doute eût été différent s'il avait vécu plus longtemps (il meurt le 2 avril 1791).

> Mirabeau est le seul homme auquel on ait pu faire cet honneur de croire que, s'il eût vécu, les destinées de la France auraient pris un cours différent. Sa mort donna de l'audace à tous les factieux ; Robespierre, Pétion et une multitude d'autres qui disparaissaient devant lui, devinrent aussitôt de grands hommes. (*op. cit.*, p. 290)

Écartons la dimension de la corruption.

> Il est trop certain qu'il était peu délicat en matière d'argent ; mais sa fierté valait de l'honnêteté, et il aurait jeté par les fenêtres celui qui se serait chargé de lui faire quelque proposition humiliante [...] Monsieur de Narbonne me contait un jour qu'il lui avait entendu dire : « Un homme comme moi pourrait prendre cent-mille écus, mais on n'a pas pour cent-mille écus un homme comme moi. » [...] si l'Espagne et l'Angleterre l'ont acheté, que sont devenues les sommes qu'il a reçues ? Pourquoi est-il mort insolvable ? (*op. cit.*, pp. 285-286)

Il a touché de l'argent du roi, en sous-main, mais a conservé une forme de liberté. En un sens, il n'a pas été au sens propre « corrompu » : il ne s'est pas vendu pour défendre un régime et des idées qui n'étaient pas les siennes. Il avait en effet une idée assez claire de la direction que devait prendre la « Révolution », à laquelle il s'est tenue, et il marchait dans cette direction, qui n'était pas celle de la cour qui pouvait lui reprocher, alors qu'elle le payait, de ne pas aller dans son sens à elle. Dumont lui reconnaît cette colonne vertébrale d'action, même si elle a été amenée par les circonstances à se courber un peu trop.

> Il voulait donner à la France une constitution aussi semblable à celle de l'Angleterre que les circonstances des deux états pouvaient le permettre ; mais il faut avouer que ses passions, son désir de popularité, la faiblesse de la cour, l'éloignement qu'on eut pour se servir de lui, la défiance de M. Necker et la répugnance du roi l'ont jeté dans des écarts, et lui ont fait décrire dans sa carrière politique une courbe irrégulière et tortueuse, qu'il est impossible de rapporter à un seul plan, et où l'on ne saurait voir la persévérance et la fermeté qui caractérisent un grand citoyen. (*op. cit.*, pp. 288-290)

Dans ces tout débuts de la Révolution, l'homme apparaît même comme extraordinaire, sans qu'il soit si facile de comprendre pourquoi et que, du coup, sans que son rôle dans les événements soit toujours clairement perçu.

> Mirabeau a été non pas un grand homme, mais un homme extraordinaire : comme écrivain, il n'est pas de la première classe ; comme orateur, on ne peut le comparer ni à Cicéron, ni à Démosthène, ni à Pitt, ni à Fox ; la plupart de ses écrits sont déjà oubliés, et ses discours dans l'Assemblée n'ont plus d'intérêt, si l'on en excepte un petit nombre. Mais en cherchant le trait caractéristique de son génie, je le trouve après une longue réflexion, dans la sagacité politique, dans la prévoyance des événements, dans la connaissance des hommes, qu'il m'a paru posséder à un degré plus rare et plus éminent que toutes les autres qualités de l'esprit. Il laissait loin derrière lui à cet égard les plus distingués de ses collègues. (*op. cit.*, pp. 290-291)

Extraordinaire, cette personnalité est pleine de défauts que Dumont souligne et que d'autres ont relevés. Panchaud, par exemple, que reprend Dumont, disait de Mirabeau qu'il était le premier homme du monde pour parler de ce qu'il ne savait pas. On peut lire le trait de différentes manières, comme une pique ou un compliment. Dumont apporte une précision : il savait peu, mais ce peu lui servait toujours.

> Mirabeau avait au-dedans de lui un sentiment de ses forces qui l'avait soutenu dans les positions les plus propres à avilir un autre caractère ; son imagination aimait le grand, son esprit saisissait le vrai ; il avait du goût naturel, et il l'avait cultivé par la lecture des auteurs classiques de plusieurs langues. Il savait peu, mais ce peu lui servait toujours. (*op. cit.*, p. 274)

Ayant identifié avec justesse le but qu'il savait devoir viser, il avait le talent d'entraîner les autres.

> Personne n'a plus fait avec un seul mot, personne n'a frappé le but avec plus de précision, et n'a plus souvent entraîné l'opinion générale, soit par une insinuation heureuse, soit par un trait qui intimidait ses adversaires. (*op. cit.*, p. 277)

Il avait également le don d'improvisation, dans les moments les plus tendus lorsque une assemblée peut basculer en un sens ou dans l'autre, improvisation inspirée par le sens de la situation et de ses enjeux. Ce fut le cas, quand il soutint la proposition d'un emprunt par Necker alors que les impôts ne rentraient plus.

> Le triomphe fut aussi complet qu'il pouvait l'être : il n'y eut pas le plus faible essai de réplique. L'assemblée était subjuguée par cette puissance dominatrice qui s'empare d'une multitude comme si elle n'était qu'un individu, et le plan du ministre fut adopté de pleine confiance..... Depuis ce jour, Mirabeau fut

> considéré comme un être unique ; il n'eut plus de rival ; il y avait d'autres orateurs, lui seul était éloquent, et l'impression fut d'autant plus vive que ce discours était une réponse soudaine qui ne pouvait pas être préparée, et qu'il devait tout à lui-même dans le moment où il se montra supérieur à tout ce qu'on avait fait pour lui. (*op. cit.*, pp. 190-191)

Il était détesté, de ses adversaires mais aussi de son parti, « car on n'est jamais mieux haï que dans son propre parti », note finement Hugo. Lorsque l'assemblée lui était hostile, il ne se démontait aucunement, ne réagissait pas à contre-temps, risquant de déchaîner le chaos, mais avait le don de la mâter en la calmant d'un mot.

> Il entendait autour de lui retentir les mots de calomniateur, de menteur, d'assassin, de scélérat et toute l'éloquence des halles. Il s'arrêta un moment, et s'adressant aux plus furieux, d'une voix mielleuse : « J'attends, messieurs, que ces aménités soient épuisées » ; et il continua tranquillement comme si on lui eût fait l'accueil le plus favorable. (*op. cit.*, p. 278)

Lui seul pouvait oser dire à une assemblée houleuse :

> J'ai entendu dire avec cette indubitabilité charmante à laquelle je suis dès longtemps apprivoisé : Cela est absurde ! cela est extravagant ! cela n'est pas proposable ! Mais il faudrait réfléchir.

C'était le 25 mars 1791, une semaine avant sa mort. Hugo le décrit à la tribune :

> Quand son regard sardonique et lumineux, fixé, du haut de cette tribune, sur les hommes et sur les idées de son temps, avait l'air de mesurer la petitesse des hommes sur la grandeur des idées, alors il n'était plus ni calomnié, ni hué, ni injurié, ses ennemis avaient beau faire, avaient beau dire, avaient beau amonceler contre lui, le premier souffle de sa bouche ouverte pour parler faisait crouler tous ces entassements. Quand cet homme était à la tribune dans la fonction de son génie, sa figure devenait splendide, et tout s'évanouissait devant lui.

Lorsqu'il finit par être élu président, il fut le meilleur que l'assemblée eut connu.

> Jamais cette place ne fut aussi bien remplie : il y montra des talens tout nouveaux. Il mit un ordre et une netteté dans le travail dont on n'avait point d'idée : il écartait les accessoires ; d'un mot il éclaircissait la question, d'un mot il apaisait un tumulte. Ses ménagemens pour tous les partis, le respect qu'il montrait toujours à l'assemblée, la précision de ses discours, les réponses aux différentes députations qui venaient à la barre, réponses, soit improvisées, soit préparées, toujours faites avec dignité et avec grâce, satisfaisantes même dans les refus ; en un mot, son activité, son impartialité et sa présence d'esprit ajoutèrent à sa réputation et à son éclat dans une place qui avait été l'écueil de la plupart de ses prédécesseurs. (*op. cit.*, pp. 264-265)

Il savait en effet juger les hommes autour de lui, avec pénétration et une certaine empathie dénuée de ce cynisme désabusé que l'on trouve souvent dans les milieux politiques.

> Rien ne lui échappait en fait de vanité, de prétentions, d'ambition déguisée de marches détournées; mais il savait voir de même le bon, le moral, le pur, et personne n'avait une estime plus haute pour des caractères énergiques et vertueux. (*op. cit.*, pp. 293-294)

Les difficultés, d'ailleurs, l'attiraient et excitaient son activité.

> Monsieur le Comte, lui disait un jour son secrétaire, ce que vous demandez est impossible. – Impossible ! dit-il en se soulevant de sa chaise ; ne me dites jamais ce bête de mot. (*op. cit.*, pp. 311-312)

Mais son trop d'activité faisait qu'il ne préparait pas assez ses dossiers, ce qu'il n'aimait d'ailleurs pas faire. S'il se lançait sans en avoir discuté avec les membres de son atelier, il prenait des risques et s'exposait.

> Il s'avançait avec un discours qu'on avait fait pour lui, et sur lequel il avait peu réfléchi : il ne s'était pas donné la peine de prévoir les objections et de discuter les détails ; aussi était-il bien inférieur sous ce rapport à ces athlètes que nous voyons dans le parlement d'Angleterre. (*op. cit.*, p. 279)

De même, capable comme personne d'entraîner une réunion d'hommes dissemblables et divisés, il avait trop tendance à ne compter que sur lui-même.

> Il aimait trop à briller exclusivement, à tout faire lui-même, à s'emparer de tout ; il ne savait point ménager l'amour-propre, il n'avait pas un plan général, il vivait au jour le jour, et s'était rendu terrible au côté droit sans attirer la confiance intime du côté gauche. Il n'avait point de phalange à lui, quoiqu'il aimât beaucoup parler de son parti. Il n'avait jamais pu se soumettre à l'assiduité nécessaire pour les séances, ne paraissait presque jamais à celles du soir, et comptait trop sur ses forces pour condescendre à consulter des individus et à se ménager d'avance leur approbation. (pp. 283-284)

Au début 1791, Dumont décide de quitter la France. Trois mois avant sa mort, il rencontre une dernière fois Mirabeau.

> Mirabeau m'embrassa avec une émotion que je ne lui avais jamais vue : « Je mourrai à la peine, mon bon ami, me dit-il ; nous ne nous reverrons peut-être pas. Quand je ne serai plus, on saura ce que je valais. Les malheurs que j'ai arrêtés fondront de toutes parts sur la France : cette faction criminelle qui tremble devant moi n'aura plus de frein. Je n'ai devant les yeux que des prophéties de malheur. » (*op. cit.*, p. 267)

Sur le coup, et le fait illustre à la fois la préscience politique de Mirabeau et l'aveuglement des autres protagonistes du processus révolutionnaire, Dumont avoue avec honnêteté qu'il n'a vu dans ses paroles que l'effet de la haine.

À propos de lui, Hugo note que c'est le propre des grands hommes d'être de la stature des grandes choses et il l'analyse ainsi :

> Mirabeau était l'homme de l'idée neuve, de l'illumination soudaine, de la proposition risquée ; fougueux, imprudent, toujours inattendu partout, choquant, blessant, renversant, n'obéissant qu'à lui-même, cherchant le succès sans doute, mais après beaucoup d'autres choses, et aimant mieux encore être applaudi par ses passions dans son cœur que par le peuple dans les tribunes ; bruyant, trouble, rapide, profond, rarement transparent, jamais guéable, et roulant pêle-mêle dans son écume toutes les idées de son époque souvent fort rudoyées dans leur rencontre avec les siennes.

Il mourut à temps, note toujours Hugo. Et il ajoute : « *Devant la postérité, tout homme et toute chose s'absout par la grandeur.* »

Ortega y Gasset, quant à lui, a fait de Mirabeau l'archétype de l'homme d'action, de l'homme politique au sens noble du mot, celui qui a créé les bases du libéralisme moderne, faisant de son immoralité la base même de sa grandeur politique, par son ouverture d'esprit, sa recherche du compromis et du faisable. Quant à la grandeur de l'orateur, à son courage face aux partis de tous bords, à son intelligence des situations, ils nous font désespérer quand nous les comparons aux spectacles donnés aujourd'hui dans les enceintes de nos républiques. Le règne de la vertu qui s'ensuivit avec Robespierre – qui le haïssait et qu'il avait jugé : « *Cet homme ira loin, car il croit tout ce qu'il dit* » – illustre par antithèse le danger que renferme toute politique idéaliste inspirée par la morale, qui aujourd'hui malheureusement resurgit ■

## Références

Bénétruy Joseph (1962) "L'atelier de Mirabeau : quatre proscrits genevois dans la tourmente révolutionnaire", Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Mémoires et Documents, vol. 41.

Dumont Étienne (1832) *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières assemblées législatives*, Paris, Librairie Charles Gosselin (rue Saint Germain des Prés, n° 9).

Hugo Victor (1834) *Étude sur Mirabeau*, Paris, Adolphe Guyot & Urbain Canel.

Okuneva Irina (2015) "Mirabeau selon Ortega y Gasset : un Arsène Lupin métaphysique ?" *Critique*, vol. 816, n° 5, p. 423-430.

Ortega y Gasset José (2017) *La révolte des masses & Mirabeau ou le politique*, Omnia Veritas.